



Vie Syndicale

Syndicat de retraités(es) CGT
des métaux et de l'Appaméen

BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DE L'ARIEGE
17 place Albert Tournier 09100 PAMIERS
Hors Série Spécial Retraités 2021-02 (05 34 01 35 45 Fax: 05 34 01 35 46 Mail:
udcgt.09@orange.fr Site : www.cgt09.fr Facebook :
Commission paritaire : 0 920S 0 7 5 8 0 I S S N 2 2 7 3- 7316
Directeur de publication: Didier MEZIN

FEVRIER 2021

Compte rendu du bureau.

Présents : André QUEROL, Gilbert BONNS, Martial MICHOT, Michel LEMOINE et Jean-Marie VERNHES.

Notre VS paraîtra sur notre site UFR : <https://ftm-cgt.fr/ufr-retraites/>

Sujets abordés :

Actualité, Aubert & Duval, action du 4 février, vie syndicale, AG, Trésorerie, pouvoir d'achat, congrès UD.

* Assemblée Générale le 5 mars à 9h30 à Pamiers. *

- *Sous réserve des mesures sanitaires gouvernementales. *
- **Masque obligatoire et gel hydro-alcoolique seront à votre disposition.**
- Nous nous réunirons comme l'an passé à la [salle des fêtes du CSE Aubert & Duval](#) rue Courteline.
 - Cette année encore, il nous a paru évident que le **thème** devait être le **pouvoir d'achat**.
- A l'issue de notre AG, le repas fraternel se tiendra dans la même salle, nous ferons appel à un traiteur.
 - La participation au repas est inchangée et est fixée à 10€ par personne.
- Par mesure de précautions sanitaires seuls les participant-e-s à l'AG, pourront être parmi les convives.
 - [Inscriptions impératives avant le lundi 1er mars.](#)
 - [Après d'André 06 76 18 02 61, Michel 06 73 98 40 53 ou Jean-Marie 06 30 78 16 20.](#)

Actions du 4 Février.

A l'appel de la CGT et de FSU, nous étions plus de 550 à manifester à Pamiers, pour l'emploi, l'interdiction des licenciements économiques, la défense des conquits sociaux, pour le retrait immédiat du projet de loi sécurité globale etc. Dans le contexte actuel, face à la peur et aux intimidations et si l'on compare avec d'autres départements, notre mobilisation est appréciable et ne demande qu'à s'amplifier. 103 000 nationalement.

Aubert et Duval.

Près d'une centaine de nos camarades s'étaient réunis devant l'usine avant de rejoindre la manifestation place de la République. La coordination inter-sites A&D, en grève au même moment, est une force nécessaire pour la défense des emplois et de nos conventions collectives.

ERAMET a l'intention de vendre Aubert et Duval, aucune information claire n'a été donnée aux salariés.

Depuis décembre malgré les désinformations rassurantes de la direction incapable de présenter des chiffres cohérents, rien ne rassure la CGT, bien au contraire. Pas même un véritable projet sur la diversification, la recherche ou le maintien des compétences qui font la force d'Aubert et Duval.

RÉORGANISATION DES SERVICES



EHPAD de Fabas (St Girons).

Les salariés en grève depuis le 25 janvier ont pris la tête du cortège avec leur banderole, sous les applaudissements. Oublié-e-s du SEGUR de la santé, elles et ils sont toujours en grève, suite entre-autres à la mise à pied de 3 de leurs camarades CGT, dont 1 délégué-e du personnel.
Nous avons décidé de leur témoigner notre soutien, y compris financièrement.

Enfance Jeunesse, mairie de Pamiers.

Le matin, c'était à la mairie de Pamiers que les employés enfance-jeunesse étaient en grève et manifestaient leurs colères. Une action très suivie sans précédent, avec la fermeture de toutes les cantines. Catalysée par des mépris de longue date par l'ancienne municipalité, interpellée depuis 2014. La nouvelle municipalité n'a pas davantage entendu les revendications des employés. Ce sont les enfants, parents et employés qui en pâtissent.

Plus de pauvres, pour des riches plus riches !

Pour les retraites 0,4 % d'augmentation sur le régime général de la Sécurité Sociale, 0% sur l'AGIRC-ARRCO et le SMIC a augmenté de 0,99 %... Une catégorie de jeunes et de retraités va dans des associations caritatives pour survivre. En un an l'aide alimentaire a augmenté de 45 %, les demandeurs de RSA ont progressé de 10 % et les impayés de loyers se sont accrus de 14 %. Les salariés se battent pour préserver leurs emplois, leurs salaires, leurs conditions de travail, leurs acquis... Dans la seule métallurgie nous comptabilisons 200 000 suppressions d'emplois dans 6000 entreprises. Les précaires ont été les premières victimes de cette hémorragie, c'est aujourd'hui au tour des CDI dont ceux en fin de carrière.

Entre mars et décembre 2020 en France, les milliardaires ont gagné deux fois le budget de l'hôpital public ! Soit près de 175 milliards d'euros.

Oxfam révèle que les plus grandes fortunes mondiales, soit 10 personnes, ont gagné 479 milliards d'euros à la faveur de la pandémie. Alors que dans le même temps, la même étude fait apparaître que 200 à 500 millions de personnes supplémentaires sur notre planète pourraient basculer dans la pauvreté.

Le français Bernard Arnault fait partie de ces gens qui se sont enrichis. En effet, pour ce dernier et malgré la crise sanitaire, sa fortune a augmenté de 44 milliards, soit un bond de 41 %. Mais Bernard Arnault n'est pas le seul dans cette situation. L'ensemble des entreprises du CAC 40 se réjouissent de leurs résultats. Et là, c'est le journal « Les Echos » qui écrit : « La crise a été vite oubliée pour les fortunés », 2020 a été « une année en or pour les milliardaires ». Et 2021 s'annonce bonne aussi... Leur slogan à ces riches est : **Vive la crise.** Dans le même temps, dans notre pays, les salariés, les sans emploi, les jeunes, les étudiants et les retraités vivent une situation quotidienne complètement différente.

En résumé, les grands patrons disent : Licencier tous ces salariés coûte un pognon de dingue, sans aides financières, sans exonérations, nous n'y arriverons pas !...



Face à cette situation qui n'est pas nouvelle et qui s'est même amplifiée avec cette crise, la CGT propose de s'attaquer au coût du capital.

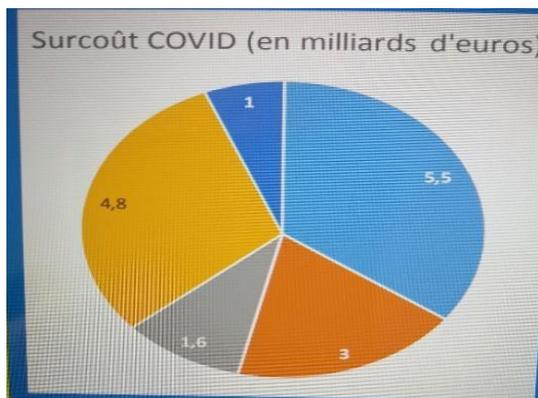
Avec entre autres la mise en place d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises (environ 300 Milliards d'€ par an selon la cour des comptes), équivalente à la part patronale des cotisations pour les retraites, rapporterait 30 Milliards d'€ par an.

La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes rapporterait 6 Milliards d'€/an pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et 5 milliards pour l'AGIRC-ARRCO.

Rappel : 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

SECURITE SOCIALE EN DANGER.

Le déficit est clairement voulu et organisé politiquement pour en finir avec la Sécu : transformer les cotisations sociales en impôts, en livrer un maximum à l'assurantiel privé, soustraire les entreprises à la solidarité nationale... Un déficit 2020 annoncé à hauteur de 45 milliards d'euros oui mais... à prendre en compte.



Surcoût COVID :

- 5,5 milliards d'euros de soins de ville,
- 3 milliards d'euros d'établissements de santé,
- 1,6 milliard d'euros d'établissements médico- sociaux,
- 4,8 milliards d'euros de dotation à Santé publique France (achat masques chirurgicaux et FFP2 et matériel médical),
- 1 milliard d'euros d'augmentation (légitime) des salaires du personnel hospitalier et EHPAD relevant des trois versants de la Fonction publique.

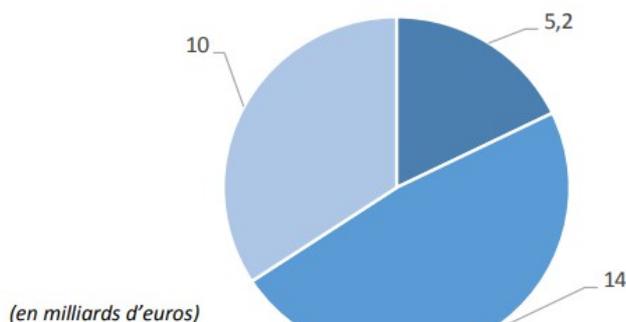
Soit un total de 15,9 milliards d'euros alors que, dans le même temps, l'ONDAM (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) n'a été relevé que de 7,6 % soit + 10 milliards, ce qui fait un delta de 5,8 milliards d'euros. Le déficit 2019 était de 5,4 milliards d'euros.

En même temps :

Exonérations et/ou suppressions des cotisations sociales « mesures COVID » :

- TPE-PME moins de 250 salariés, travailleurs indépendants, artistes/auteurs, micro-entrepreneurs **5,2 milliards d'euros.**
- Plan d'apurement (ensemble des entreprises et indépendants), **14 milliards d'euros de report et 10 milliards d'euros non prélevés.**

Exonérations et/ou suppressions des cotisations sociales mesures COVID

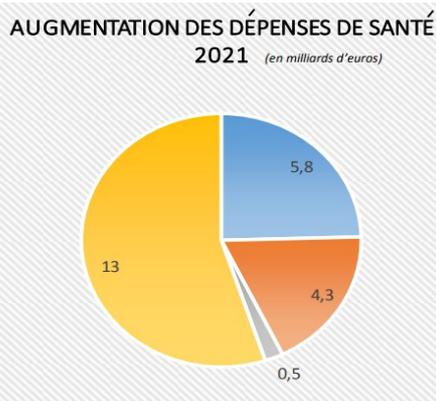


D'où, surcoût de l'offre de soins, 15,8 milliards d'euros + aides aux entreprises, 29,2 milliards d'euros = 45 milliards d'euros équivalents au déficit annoncé. Tout en gardant à l'esprit les exonérations de cotisations dont on n'a pas encore les chiffres pour 2020... Pour rappel : celles de 2019 étaient de 91 milliards.

PLFSS :

Un déficit annoncé de 27 milliards d'euros (sous réserve d'évolution COVID) et pourtant... Un ONDAM (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) qui ne sera relevé qu'à 3,5 %. La Cour des Comptes avait estimé fin 2019 (bien avant le COVID), que pour maintenir l'existant il fallait un ONDAM à 4,4 %. Celui-ci avait été porté à 2,5 % (puis rectifié à 7,6 % à cause du COVID). Si d'aucuns pensent que le déficit de la Sécu est voulu et organisé, nous sommes d'accord. Les chiffres de la première partie sont un élément. Ceux qui vont suivre pour 2021 en sont un autre.

Avec la CGT, nous sommes pour une Sécurité Sociale à 100% et dire non à l'assurantiel privé.



Un ONDAM (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) à 3,5 %, cela permet d'annoncer une augmentation des dépenses de santé pour 2021 de 12,5 milliards, oui mais...

- 5,8 milliards d'euros d'augmentation (légitime) des salaires du personnel hospitalier et des EHPAD relevant des trois versants de la Fonction publique.
- 4,3 milliards d'euros de provision au titre des tests, masques et vaccins
- 500 millions pour le congé paternité.
- 13 milliards de crédit d'un tiers de la dette des établissements de santé et médico-sociaux

Pas besoin d'aller plus loin sur les autres chiffres, là on est déjà à **23,6 milliards d'euros** de dépenses et, chacun l'aura noté, on est plus sur du structurel que sur l'offre et l'accès aux soins pour les patients. Il est clair que ces 27 milliards de déficit prévus (sous réserve de l'évolution du COVID) sont clairement voulus et sont un choix politique puisque ce PLFSS 2021 ne prévoit aucune disposition pour améliorer les recettes. Les dispositifs d'exonérations et de suppressions de cotisations ne sont nullement remis en cause.

Ah, si ! Dans le PLFSS il y a une disposition correspondant à une nouvelle recette. La mise en place du FPU (Forfait Patient Urgence) celui-ci serait dû par les patients pour chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation, pas chiffré pour l'instant mais ce sera la même mécanique que le forfait hospitalier. Le patient paiera de sa poche, directement ou au travers de sa cotisation complémentaire santé.

On y ajoute un plan d'**économie de 4 milliards** d'euros (impact direct sur les patients et usagers, ça se traduit soit par la réduction de l'accès aux soins, baisses de prestations, donc reste à charge...) :

- Structuration de l'offre de soins (hôpital) \ **805 millions.**
- Médicaments \ **640 millions.**
- Dispositifs médicaux \ **150 millions.**
- Pertinence et qualité des actes et prescriptions \ **975 millions.**
- Arrêts de travail \ **310 millions.**
- Lutte contre la fraude \ **80 millions.**
- Gestion dynamique du panier de soins remboursé \ **35 millions.**
- Effet de hausse des volumes sur les outils existants \ **500 millions.**
- Contribution des complémentaires \ **500 millions.**



5^{ème} branche pour le soutien à l'autonomie

28 Mds d'€uros prévus qui seront financés à 90% par la CSG, donc par l'impôt.

Il est prévu qu'elle intègre dès 2021, outre le grand âge, l'AEEH (Allocation Éducation de l'Enfant Handicapé) puis, à moyen terme, tout le handicap. Aujourd'hui le handicap est dans la branche famille et celle-ci est financée par la cotisation sociale sur le travail.

Demain, ce sera donc sur l'impôt et cela se traduira par un nouveau cadeau aux entreprises qui revendiquent, de longue date, que la solidarité nationale, n'étant pas du ressort de l'économie de marché, ne soit assumée que par la collectivité et l'État et non pas par le salaire socialisé.